

DEPART ANTICIPE LES 24 ET 31 DECEMBRE

CONTRAIREMENT A CE QUE VEUT FAIRE CROIRE LA DIRECTION, DIXIT LE MAIL AUX DT DE T. BOUILLON DU 16/12/13 :

Bonjour,

Compte tenu des possibilités de sortie anticipée les 24 et 31 décembre, la décision a été prise par la Direction de fermer l'accueil physique et téléphonique dès 15h les mardis 24 et 31 décembre 2013.

Des affiches d'information à destination des demandeurs d'emploi vont vous parvenir très prochainement.

Cordialement,



Thierry BOUILLON
Directeur Régional Adjoint
en charge des Opérations
Pôle emploi Ile de France
Mail : thierry.bouillon@pole-emploi.fr

IL NE S'AGIT PAS D'UNE MESURE CHALEUREUSE DE SA PART MAIS BEL ET BIEN DE L'APPLICATION PUR DE L'ACCORD OATT NATIONAL :

Par ailleurs, la durée de travail du dernier jour ouvré précédant les fêtes de Noël et du Nouvel An est réduite de deux heures en fin de journée, sans récupération, pour permettre aux agents de bénéficier d'une sortie anticipée.

PAR CONSEQUENT, TOUS LES SITES POLE EMPLOI SERONT FERMES A 15H
SANS CONSEQUENCE SUR VOS COMPTEURS
(ces 2 journées sont comptabilisées à 5h30 !).

**LE SNU PE FSU IDF
VOUS SOUHAITE DE BONNES FETES
DES 15H00**

Le vendredi 20 décembre 2013